



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMPTE RENDU
BUREAU DU 05 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le cinq avril, les membres du bureau de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges se sont réunis en bureau, à Saint-Gaudens, sur la convocation qui leur a été adressée.

Présents /

L Leroux de Bretagne, M Gasto-Oustric, Jp Manent-Manent, Jb Castex, H Cheylat, A Boubee, A Frechou, J Feraut, E Sansonetto, P Brillaud, M Auberdiaac

Procurations /

E Subra à M Gasto-Oustric
F Caraoue à L Le Roux de Bretagne

Excusés /

Jy Duclos

Absents /

G Sioutac, D Sarraquigne, J Adoue, Jm Losego, J Lacroix, G Loiseau

Est nommé secrétaire de séance : E Sansonetto

**DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR LES TRAVAUX
DE REHABILITATION DE LA CRECHE COLLECTIVE IL ETAIT UNE FOIS**

Le Président expose le projet suivant : Réhabilitation de la crèche collective Il était une fois- Allées de Gascogne à Saint-Gaudens

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 224 400 € HT pour la crèche Il Etait une Fois correspondant au dernier estimatif établi par la SARL REULET Ingénierie, le Maître d'œuvre.

Le Président informe les membres du bureau que le projet est éligible aux financements du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le bureau, après en avoir délibéré,

adopte le projet de réhabilitation du centre de loisirs et de la crèche pour un montant de 224 400 € HT, sollicite l'aide du conseil Départemental de la Haute-Garonne pour 67 320.00 € soit 30% du montant du projet,

et arrête le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant HT en €	Recettes	Montant En €	%
Réhabilitation Crèche	204 000.00	DETR	89 760.00	40%
MOE Crèche	20 400.00	CD31	67 320.00	30%
		autofinancement	67 320.00	30%
TOTAL	224 400.00		224 400.00	

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

POUR : 13

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

**SUBVENTION A
L'ASSOCIATION MAISON D'ACCUEIL DES INTERNES EN MEDECINE GENERALE**

Magali GASTO-OUSTRIC présente le rapport suivant :

Le Collège commingeois des généralistes enseignants se propose d'héberger les médecins internes qu'ils accueillent en stage.

Cette action favorisera l'implantation de ces futurs médecins généralistes dans le secteur de Saint-Gaudens et des alentours et participera donc à la lutte contre la désertification médicale.

Je vous demanderais en conséquence de bien vouloir,

- DECIDER d'attribuer à l'Association Maison d'Accueil des Internes en médecine générale une subvention d'un montant de 3 500 € qui prendra en charge la location et les frais annexes liés à cet hébergement.

- DIRE que cette somme sera reprise dans le budget primitif 2018, au chapitre 65, compte 6574.

POUR : 13

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ADOPTE

La séance est levée.